



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question au Gouvernement n° 2379

Texte de la question

RÉFORME DES RETRAITES

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bocquet. Monsieur le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique, l'inégalité des efforts demandés dans votre réforme des retraites saute aux yeux.

M. Patrick Roy. Hélas !

M. Alain Bocquet. Les mesures pèseraient à 73 % sur les salariés, 9 % sur les entreprises et seulement 6 % sur le capital.

M. Jacques Desallangre. Eh oui !

M. Alain Bocquet. Pire, votre réforme est vouée à l'échec. Les Français, auxquels vous essayez de faire prendre des vessies pour des lanternes (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP*), doivent savoir que votre projet est le troisième étage d'une fusée missile contre notre système de retraite par répartition. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Vous l'avez lancée dès 1993 avec la réforme Balladur, puis celle de 2003 dite Fillon qui devait, prétendument, sauver nos retraites !

Le bilan est désastreux : déficits aggravés, allongement de la durée des cotisations, baisse de 25 % du pouvoir d'achat des pensions, fragilisation de notre système par répartition.

Vous avez pris la même matrice. Les mêmes causes produiront les mêmes effets en 2018, au prix fort pour les salariés. En réalité, vous faites glisser en douceur, sur une génération, le système français de retraite vers la capitalisation. (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

Vous cédez ainsi à Laurence Parisot qui propose de " rendre la capitalisation obligatoire ou tout au moins plus incitative " ainsi qu'à l'avidité des grands groupes d'assurance.

Un député du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Quelle horreur !

M. Alain Bocquet. Le danger est donc grand pour l'avenir de notre système de retraite solidaire. La puissance du mouvement social et populaire sera déterminante pour vous empêcher de sévir. La journée d'action de demain est une première étape.

Les députés communistes et du parti de gauche ont déposé une proposition de loi alternative. Allez-vous l'inscrire à l'ordre du jour ?

M. François Grosdidier. Non !

M. Alain Bocquet. Il s'agit d'un enjeu de civilisation et les Français ont le droit d'avoir le dernier mot par un référendum. Le Président de la République va-t-il l'organiser ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs du groupe SRC. -Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*)

M. François Grosdidier. Sûrement pas !

M. le président. La parole est à M. Éric Woerth, ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique.

M. Éric Woerth, *ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique*. Monsieur le député, permettez-moi de citer l'analyse d'un éminent spécialiste des finances publiques : " Pour répondre au besoin de financement de nos régimes de retraite, à court et moyen terme, il faut agir sur tous les paramètres. Il faut agir sur l'âge, la durée de cotisations, les prestations, l'assiette, l'élargissement des recettes. " Cette analyse est celle de Didier Migaud. (*" Et alors ? " sur les bancs du groupe GDR.*)

Didier Migaud était le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. Il siégeait parmi vous.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Non, il ne siégeait pas sur nos bancs ! M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Il est aujourd'hui Premier président de la Cour des comptes. Didier Migaud est un homme raisonnable...

M. Jean-Paul Lecoq. On l'avait compris ! (*Sourires.*)

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. ...un homme responsable qui sait ce qu'il est nécessaire de faire pour réformer les retraites.

Notre réforme des retraites est à la fois juste et efficace. (*Exclamations sur les bancs des groupes GDR et SRC.*) Elle est juste parce qu'elle permet à toutes celles et tous ceux qui ont commencé à travailler très jeune, puissent continuer à bénéficier de la retraite à soixante ans, je le répète.

M. Jean-Paul Lecoq. Ils le pouvaient avant !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Celles et ceux qui ont eu une carrière pénible doivent pouvoir, eux aussi, continuer à prendre leur retraite à soixante ans.

M. Jean-Paul Lecoq. C'était possible avant !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Ceux qui gagnent plus doivent contribuer plus à notre système de retraite.

M. Daniel Paul. Cela ne sera pas le cas !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Le but de la réforme, c'est que le système de retraite par répartition soit en équilibre financier à partir de 2018.

M. Daniel Paul. Vous savez bien que c'est impossible !

M. Éric Woerth, *ministre du travail*. Tel est l'objectif du Gouvernement, monsieur le député. Un système de retraite qui n'est pas en équilibre ne garantit pas les retraites des Français. L'intérêt général, commande de le faire. La dignité du Gouvernement, c'est d'aboutir à cette réforme dans le respect de ce qui a été dit, en concertation, avec beaucoup d'études, beaucoup d'écoute, mais aussi beaucoup de résolution !

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2379

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Travail, solidarité et fonction publique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 24 juin 2010